

PV du comité du 2.8.2019

1. Rencontre avec des représentants de la Télécabine Vercorin SA (MM Perruchoud et Glassey – Renato et Andreas)

Le Conseil d'administration (CA) de la Télécabine SA ne prévoit finalement pas de changement du CA. Le motif avancé est le fait qu'il est préférable que le CA actuel termine les travaux commencés concernant la construction du télésiège de Tracuit. La question du renouvellement du CA se posera ultérieurement. Nous avons fait part de notre souhait de reprendre la discussion concernant un représentant dans le CA à ce moment. Lors de cette rencontre, la discussion concernait essentiellement la nouvelle SA du tourisme, le comité stratégique/commission consultative et la Société de développement (SD) (cf point 3).

2. Etat du paiement des cotisations

Le 1.7.2019, il y avait 38 membres qui n'avaient pas payé leur cotisation. Actuellement, après la lettre de rappel, il n'y a plus que 15 membres qui n'ont pas payé. Renato fera un nouveau pointage le 1.9.2019 et Andreas enverra une dernière lettre aux retardataires.

3. Société anonyme du tourisme

(Discussion avec Martine Perruchoud Hofstädter, les représentants de la Télécabine Vercorin SA et Alban Mathieu de la Société de Développement)

Nous nous trouvons actuellement dans un processus raison pour laquelle, ce qui est normal, les données changent assez souvent et ne sont pas toujours d'une clarté limpide.

Est prévu un comité stratégique/commission consultative de la commune, une structure qui regroupe l'ensemble des acteurs de la commune, y compris les R2, et qui définit la stratégie touristique à l'intention de la commune ou de la SA du tourisme.

L'organe opérationnel est la SA du tourisme avec un capital d'action de 100'000 à 120'000 francs. Feront partie de cette SA et en même temps du CA: Peak Resort, Télécabine SA, M. Corvasce, Commune et, en principe, la Société de Développement (SD), chacun avec un capital d'actions entre 15'000 et 20'000 francs. Pour le moment, le seul organisme, autre que ceux mentionnés, qui a manifesté son intérêt d'y adhérer est l'association des R 2. Cette SA aura la responsabilité de l'Office du tourisme qui sera certainement étoffé par rapport à la situation actuelle.

La SD – leurs cotisations de 80 francs des 180 membres leur donnent des recettes d'environ 15'000 francs - sera « délestée » de l'encaissement de la taxe touristique qui sera encaissée par la SA du tourisme. La SD aura comme tâche d'organiser/conceptualiser des activités villageoises (course aux œufs, cinéma-jazz 2335, défilé des 300 portes, la désalpe, la dérupe etc...) dont l'exécution sera probablement assumée par l'office du tourisme.

Cette SA du tourisme devrait voir le jour en août ou en septembre de cette année.

Conformément à la décision de notre AG du 19 avril, nous allons demander formellement d'y faire partie, y compris de son CA...évidemment sans garantie. Andreas ira à l'assemblée constitutive pour les R2 et informera le comité de cette séance.

4. Rencontre avec le président des R2 du Val Anniviers

Sera surtout une rencontre informelle pour mieux comprendre les problèmes et les intérêts d'une R2 compte tenu du fait que la R2 du Val Anniviers existe depuis plusieurs dizaines d'années.

5. Taxe touristique

Jacques a reçu fin juin une « nouvelle » mouture du projet avec des chiffres définitifs qui correspondent à ce qui a été proposé oralement. Ce projet a subi quelques changements suite à sa soumission au Conseil d'Etat (CE) du Valais. On peut estimer que ce règlement est actuellement conforme sur le plan juridique. Il implique, grossièrement, un doublement de la

taxe touristique par rapport à la situation actuelle. Jacques nous transmettra les détails du projet.

Par ailleurs, en ce qui concerne les données statistiques, un étudiant a été chargé pendant le mois de juillet par la commune de sortir des statistiques à partir des données communales pour satisfaire notre demande. Martine Perruchoud devrait me les transmettre dans les prochaines semaines.

Il est fort probable que la Commune soumettra ce projet à l'assemblée primaire du mois de novembre et souhaite avoir notre avis auparavant. Par conséquent, si tout se passe comme prévu, nous prévoyons une AG le 19.10.2019 à 19.30 pour prendre position formelle par rapport à ce projet de taxe touristique.

6. Charte de développement touristique

Dans l'état actuel de la réflexion, il (le document qu'Andreas a rédigé) s'agit d'un document de travail qui doit permettre la discussion en matière de politique touristique. Il est envisagé de le soumettre à une assemblée générale pour rédiger ensuite un texte qui tient compte des remarques, un texte qui pourra, dans un deuxième temps, être soumis à un vote formel.

Il s'agit d'un texte qui s'adresse aux membres de notre association pour définir la politique touristique que nous souhaitons voir défendue par nos représentants dans les différentes instances où nous siégeons.

Quant au contenu, ce texte ne soulève pas d'objections majeures et tout le monde est d'accord qu'il soit soumis à une AG, éventuellement à l'AG statutaire de l'année prochaine.

7. Rencontre avec les autorités Communales

Nous essayons de fixer un comité entre Noël et Nouvel An (26, 27 ou 28.12.2019 en fin de journée) pour rencontrer à cette occasion des représentants de la commune.

8. Prochaines dates du comité, samedi 19 octobre :

- **15.30 comité à la salle bourgeoisiale**
- **17.00 rencontre avec M. Matthys des R2 Anniviers à la salle bourgeoisiale**
- **19.30 AG à la salle polyvalente du bâtiment scolaire de Vercorin**

Cordialement et bon été Andreas